



COSMOGONIE(S)

Ensemble, créer, imaginer et inventer le monde de demain #1

Lettre d'information Éducation Artistique et Culturelle, Académie de Nancy-Metz, Région Académique Grand Est
Mardi 12 mai 2020

Pour **créer du lien** entre les acteurs de l'EAC, ce 1^{er} numéro vous est envoyé en tant qu'enseignant, artiste ou professionnel de la culture.

Vous abonner ou contribuer :
culture@ac-nancy-metz.fr

La Délégation Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle – DAAC.

En cette période inédite, je remercie les enseignants engagés pour maintenir les liens avec les élèves et les adultes qui les accompagnent. L'éducation artistique et culturelle (EAC) y apporte une contribution essentielle. Le 21^{ème} Lieu d'Art et de Culture, initié durant le confinement, en lien avec tous nos partenaires, témoigne de cette vitalité. Plus de 70 000 téléchargements, mais surtout des liens qui se créent, qui se poursuivent et donnent envie aux élèves et aux adultes qui les accompagnent, de pratiquer, rencontrer, s'approprier...

La culture est un espace de réflexion, de création qui amène à poser un regard citoyen sur le monde de demain. Cette lettre souhaite vous accompagner, pour contribuer pleinement à la réussite des élèves. Elle apporte les éléments essentiels pour soutenir vos actions dans le contexte actuel, en concertation avec nos partenaires la DRAC Grand Est (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et les collectivités territoriales partenaires. C'est aussi un outil de partage des informations à diffuser également auprès des artistes, professionnels de la culture, et des structures culturelles.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Jean-Marc Huart, Recteur de la région académique Grand Est, Recteur de l'académie de Nancy-Metz, Chancelier des universités



Le 21^{ème} Lieu d'Art et de Culture, lieu d'art et de culture virtuel, à disposition des élèves et des adultes qui les accompagnent.

- Le 21^{ème} LAC invite à **pratiquer, rencontrer et partager** autour de l'EAC. Les ressources sont co-construites par des professionnels de l'éducation nationale (conseillers pédagogiques 1^{er} degré, chargés de mission en service éducatif, inspecteurs) en lien avec les structures culturelles de notre académie, ainsi que les autres partenaires de l'école.
- Le 21^{ème} LAC est à **disposition des enseignants et acteurs socio-culturels** pour accompagner la réouverture des écoles et établissements scolaires. Il s'appuie sur l'expertise de chacun, dans la diversité des disciplines.
- Le 21^{ème} LAC **s'enrichit de temps forts, avec la complicité des structures culturelles, permettant aux classes retenues de rencontrer un professionnel de la culture pour penser le monde de demain.** Les informations concernant cette mise en œuvre vous parviendront par cette lettre et sur Partage, espace dédié aux professionnels de l'académie de Nancy-Metz.

Découvrir le 21^{ème} LAC : <https://culture.ac-nancy-metz.fr/lac21/>

Illustration : Nino, 9 ans, ressource « à la rencontre de la mode »



Nous avons conscience de l'engagement actuel des acteurs de l'EAC : enseignants et chefs d'établissement sont fort sollicités pour l'accompagnement des élèves et la réouverture progressive des établissements ; artistes et structures culturelles sont soucieux de la situation de la culture, et placés face à des problématiques économiques ; collectivités territoriales dans des situations variées. Des réponses sont progressivement apportées et, les réponses institutionnelles, partagées par le biais de cette lettre, en complément des outils de communication inhérents à nos structures respectives.

Nous vous remercions très sincèrement de l'attention que chacun porte à l'EAC, conscient que cette approche reste essentielle pour les enfants en cette période si particulière, pour réapprendre à vivre ensemble autrement. **Cette lettre est à disposition de nos partenaires institutionnels et culturels pour toute communication en direction des acteurs de l'EAC : enseignants, animateurs socio-culturels, artistes et professionnels de la culture.**

Restant à votre écoute,
Sophie Renaudin DAAC/rectorat académie de Nancy-Metz et Claire Rannou, conseillère EAC DRAC Grand Est

Accompagnement des projets

Les projets 2019-2020 sont maintenus selon les modalités suivantes

En accord avec le chef d'établissement, et la structure culturelle associée, l'intervenant peut :

- Contribuer au 21^{ème} LAC, en lien avec la DAAC
- S'associer aux enseignants dans le cadre de la réouverture des établissements
- Poursuivre l'action de septembre à fin octobre.

Dans tous les cas, l'établissement scolaire verse dès à présent la partie lui revenant, en cohérence avec l'engagement de la DRAC. Une courte enquête et l'attestation permettant la rémunération des intervenants sont accessibles sur PARTAGE /PEDAGOGIE/ACTION CULTURELLE ou sur demande au ce.daac@ac-nancy-metz.fr.

Appel à projet DAAC/DRAC 2020-2021

- Le dépôt des projets se fera par ADAGE, application dédiée à la généralisation de l'EAC. L'appel à projet restera ouvert jusqu'en septembre. Les lycées pourront solliciter une aide complémentaire dans ce cadre (il est souhaitable d'avoir déposé une demande auprès de la Région Grand Est).
- Plus d'information sur le cadre (projets fédérateurs, résidence, Contrat territoriaux EAC) dans le prochain numéro.

Stratégie de déconfinement

Les écoles et établissements scolaires ré-ouvrent progressivement, à partir du 11 mai 2020, dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. **Les élèves sont placés dans quatre situations possibles : en classe, en étude, en enseignement à distance et dans des activités éducatives intitulées 2S2C (Sport, Santé, Culture, Citoyenneté).**

L'EAC contribue à ces différentes situations, avec les **professeurs des enseignements artistiques, documentalistes et enseignants volontaires** et, pour la partie éducative, avec **les acteurs socio-culturels**. Pour l'accompagnement par les artistes, voir encart « accompagnement des projets ». **Le 21^{ème} LAC est un outil à votre disposition pour faciliter le lien entre ces différents temps.**

Les structures culturelles nous accompagnent. Bibliothèques, et musées sont également en cours d'organisation pour une réouverture progressive. **De nombreuses structures contribuent d'ores et déjà au 21^{ème} LAC et proposeront des rencontres dans les établissements scolaires et/ou dans leurs locaux.** Cette lettre nous permettra de partager avec vous les informations sur ces évolutions.

Textes et circulaires de référence : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

ÉphÉMEDI@, un journal pour penser ensemble le monde de demain

ÉphÉMEDI@ est un journal multimédia collaboratif en ligne avec une parution hebdomadaire chaque jeudi. Premier numéro dès ce jeudi 14 mai 2020 ! **Il repose sur la participation des élèves des écoles, collèges et lycées de l'académie de Nancy-Metz**, autour d'entrées thématiques ciblées : vivre ensemble, culture, médias, environnement et développement durable.

L'**objectif** est de permettre aux jeunes de s'exprimer et penser ensemble le monde de demain, tout en développant par la pratique, des compétences d'éducation aux médias.

La place donnée aux élèves, l'invitation à y exercer des responsabilités est essentielle : c'est l'ambition du projet. Les élus au conseil académique de vie lycéenne, en lien avec le **DAVL (Délégué Académique Vie Lycéenne)** sont associés au comité de rédaction.

L'engagement des adultes est nécessaire, dans une optique d'encouragement, d'accompagnement et de développement des compétences. Ce projet soutient les équipes engagées ou souhaitant s'engager dans des médias scolaires, avec l'expertise du **CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information)**. Il s'enrichit de partenariats avec les journalistes et médias.

Contact : ephemedi@ac-nancy-metz.fr

Plus d'informations : <https://www4.ac-nancy-metz.fr/clemi/ephemedi/>

Feuille de route interministérielle 2020-2021

« Réussir le 100% EAC »

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-03/eac---feuille-de-route-2020-2021-51716.pdf>



Le libre quart d'heure de lecture, facteur du vivre ensemble

Le Libre quart d'heure de lecture porté par 900 écoles, collèges et lycées de l'académie Nancy-Metz se poursuit. Un **libre quart d'heure de lecture, partagé par l'ensemble des personnes présentes** (ni plus, ni moins pour donner envie d'y revenir).

Chacun lit à partir de ses centres d'intérêts : BD, manga, roman... choisi librement. **Enfants et adultes se retrouvent dans la même situation** : lire un livre... et se donner le droit de ne pas le lire en entier, d'en changer si on souhaite. **Discussions, avis et recommandations seront les bienvenus !**

Ce libre quart d'heure de lecture, tout comme les actions proposées (carnet de lecture, brigade d'intervention poétique), est un temps précieux permettant de souffler ensemble dans ce contexte particulier.

- Les **professeurs documentalistes** conseillent des livres sur l'ENT (espace numérique de travail). Des livres peuvent être lus par l'adulte ou écoutés (ex : <https://www.lumni.fr>, <https://bibliothequenumerique.tv5monde.com>, <https://www.franceinter.fr/emissions/une-histoire-et-oli>)
- **Limédia**, bibliothèque numérique de référence sur le sillon Lorrain <https://limedia.fr> et les **médiathèques et libraires indépendantes s'associent au 21^{ème} LAC**.
- **Carnet de lecteur** : dessiner ou coller pour évoquer le livre lu ; recopier des mots clefs, des phrases, un court passage ; écrire pour conserver son émotion ou une réflexion personnelle (lettre à l'auteur, un personnage du livre, évoquer une relation à un souvenir...). Partage d'expérience : <https://videos.ac-nancy-metz.fr/videos/watch/cbf55b9d-7c01-4fa6-aa19-26f55951d8f5>
- **Les Brigades d'Intervention Poétique** engagent à choisir librement et déclamer un texte poétique.
- Plus de pistes : <https://pedagogie.ac-nancy-metz.fr/lettre-pedagogie-10-ecritures-pour-une-ecole-en-literacie/>